



# Vaccination obligatoire pour vaincre une 4<sup>e</sup> vague prévisible

- 13 juillet 2021 -

Chers résidents, chères familles et chers amis

Les mesures annoncées hier par notre Président sont axées sur une vaccination à marche forcée pour essayer d'enrayer la 4<sup>e</sup> vague de contamination par le fameux variant delta.

Il ne doit pas être question d'opposer les pro-vaccin et les anti-vaccin, ce serait dommage et inutile. L'idée, c'est plutôt d'éradiquer ensemble, collectivement, le Covid pour éviter d'avoir à combattre de nouvelles mutations du variant.

**C'est ainsi qu'à compter du 1<sup>er</sup> août, nous ne pourrons plus accueillir de personnes n'ayant pas eu les 2 doses de vaccin ou ne présentant pas un test PCR négatif de moins de 72H.**

Tout le monde est concerné par cette mesure : résidents, familles, amis, intervenants, fournisseurs, etc. Quant aux salariés encore non vaccinés, moins de 10% dans notre établissement, ils ont jusqu'au 15 septembre 2021 pour être vaccinés 2 doses.

**A votre arrivée à l'Union Chrétienne, vous serez désormais priés d'attendre qu'un agent vous accueille avant de pouvoir monter dans la chambre de votre parent ou ami. Votre pass sanitaire papier ou dématérialisé (sur votre téléphone mobile) ou votre test PCR laboratoire de moins de 72H sera vérifié.**

Si vous n'êtes pas vaccinés, vous avez 2 solutions :

- **Reporter votre visite** à l'Union Chrétienne ou **prévoir une sortie** avec votre parent ou ami, car les sorties restent autorisées.
- Si la météo de l'été le permet, **prendre rendez-vous** sur l'un des 2 créneaux d'une heure chacun, de 15H à 17H00, en semaine uniquement, à l'extérieur de l'établissement, dans la cour d'honneur. Cette solution concernera en priorité les visiteurs qui viennent de loin.

Seuls les enfants de 12 ans et plus, vaccinés ou testés négatifs par PCR de moins de 72 H, seront autorisés à venir vous rendre visite.

Bien évidemment le projet d'abandonner en septembre prochain la distanciation sociale lors des repas en vous permettant de tous réintégrer la salle à manger reste conditionné à notre maîtrise sanitaire collective à l'issue des 2 mois d'été.

Ce durcissement de ton gouvernemental, auquel nous nous pouvons raisonnablement nous attendre, ne doit pas nous empêcher de passer un bon été, de sortir autant que possible si la météo le permet. En effet, des sorties ont été prévues en juillet comme en août et vous pouvez vous aussi, chers résidents, dans la mesure où cela vous est possible, sortir avec vos familles et/ou amis, tout en respectant les gestes barrières.

Bel été à tous !

Gérard LLENSE

Directeur